

## **ANNEXE E**

---

Sommaire des résultats  
des ateliers de travail

## TABLE DES MATIÈRES

|         | page                                                                                 |
|---------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| E-1     | ATELIER DE TRAVAIL 1 : PORTRAIT ET BILAN, QUÉBEC, 17 JUIN 2003.....1                 |
| E-1.1   | LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PGMR.....2                                             |
| E-1.2   | SUR LE PORTRAIT ET LE BILAN .....2                                                   |
| E-1.3   | LES ENJEUX ET LES PISTES DE TRAVAIL.....3                                            |
| E-2     | ATELIER DE TRAVAIL 2 : ÉLABORATION DU PGMR, QUÉBEC,<br>16 SEPTEMBRE 2003.....4       |
| E-2.1   | LE CHOIX DES SCÉNARIOS .....5                                                        |
| E-2.1.1 | Incinération vs enfouissement .....5                                                 |
| E-2.1.2 | Réduction à la source .....5                                                         |
| E-2.1.3 | Recherche et développement .....5                                                    |
| E-2.1.4 | Options sociales .....6                                                              |
| E-2.2   | LES CRITÈRES D'ÉVALUATION .....6                                                     |
| E-2.2.1 | Impacts sur l'environnement et la santé .....6                                       |
| E-2.2.2 | Les besoins de participation .....6                                                  |
| E-2.3   | LES RÉACTIONS SUR LES MODULES .....7                                                 |
| E-2.3.1 | Collecte, tri, recyclage .....7                                                      |
| E-2.3.2 | Putrescibles .....7                                                                  |
| E-2.3.3 | Encombrants, RDD, MS, textile .....8                                                 |
| E-2.3.4 | L'élimination.....8                                                                  |
| E-2.3.5 | Mesures d'appui .....8                                                               |
| E-2.4   | AUTRES ASPECTS ABORDÉS .....9                                                        |
| E-3     | ATELIER DE TRAVAIL 3 : MODES DE GESTION PROPOSÉS, QUÉBEC,<br>11 NOVEMBRE 2003.....10 |
| E-3.1   | ÉDUCATION ET SENSIBILISATION .....11                                                 |
| E-3.1.1 | Les jeunes et les écoles .....11                                                     |
| E-3.1.2 | La coordination des efforts .....11                                                  |
| E-3.1.3 | Des campagnes de terrain.....11                                                      |
| E-3.2   | LA PLACE DES RESSOURCERIES .....11                                                   |
| E-3.2.1 | Des contrats municipaux aux ressourceries .....11                                    |
| E-3.3   | LE MAINTIEN DE L'INCINÉRATEUR .....12                                                |
| E-3.3.1 | La démonstration des besoins.....12                                                  |
| E-3.3.2 | Les impacts et les nuisances .....12                                                 |
| E-3.3.3 | Les technologies de pointe .....12                                                   |
| E-3.3.4 | Obstacle au dépassement des objectifs .....12                                        |
| E-3.3.5 | Les compensations.....12                                                             |
| E-3.4   | LE BESOIN DE RÉGLEMENTER .....13                                                     |
| E-3.4.1 | Des règlements dès la mise en œuvre du plan .....13                                  |
| E-3.5   | AUTRES POINTS MENTIONNÉS.....13                                                      |

**LISTE DES TABLEAUX**

|               |                               |    |
|---------------|-------------------------------|----|
| Tableau E-1.1 | Synthèse de l'atelier 1 ..... | 1  |
| Tableau E-2.1 | Synthèse de l'atelier 2 ..... | 4  |
| Tableau E-3.1 | Synthèse de l'atelier 3 ..... | 10 |

## E-1 ATELIER DE TRAVAIL 1 : PORTRAIT ET BILAN, QUÉBEC, 17 JUIN 2003

Tableau E-1.1 Synthèse de l'atelier 1

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                     |                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|
| Date : 17 juin 2003                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Thème principal : Portrait et bilan | Nombre de participants : 24 |
| <b>Sommaire des préoccupations exprimées</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                     |                             |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Le processus d'élaboration du PGMR :<ul style="list-style-type: none"><li>- L'accès du public au portrait de la gestion des matières résiduelles dans la CMQ;</li><li>- La méthode pour comptabiliser la réduction à la source dans le PGMR;</li><li>- Les entrées et sorties de matières résiduelles du territoire (surtout commerciales et industrielles);</li><li>- La simplification requise du niveau de langage.</li></ul></li><li>• Le portrait et bilan :<ul style="list-style-type: none"><li>- La compréhension des paramètres techniques (taux de diversion et proportion valorisable);</li><li>- La contribution des ressourceries à la gestion des matières résiduelles;</li><li>- L'examen de certaines filières de réduction ou de gestion (peintures, piles, compostage);</li><li>- La validation du taux de génération des matières par personne;</li><li>- La comparaison avec d'autres PGMR permettant de situer et juger le PGMR CMQ Rive Nord.</li></ul></li><li>• Les enjeux et pistes de travail :<ul style="list-style-type: none"><li>- L'augmentation du taux de récupération avant d'ajouter de nouvelles matières à récupérer;</li><li>- La minimisation des coûts de récupération (meilleur tri, meilleurs produits, débouchés);</li><li>- Le choix et format du contenant de collecte;</li><li>- L'importance de l'information, sensibilisation et éducation;</li><li>- La complexité de la gestion des matières putrescibles;</li><li>- La diversité des situations et des besoins sur le territoire.</li></ul></li></ul> |                                     |                             |

Le premier atelier de travail a réuni 24 participants malgré l'invitation tardive. Environ 45 personnes avaient été contactées sur la base d'une liste d'invitation constituée en collaboration avec la CMQ. Près de 35 personnes ont réagi favorablement à l'invitation de participer aux ateliers, certaines d'entre elles n'étant pas disponibles pour la réunion du 17 juin.

Au plan de la représentativité des participants, la plupart des secteurs socio-économiques et des zones géographiques du territoire étaient représentés. Pour les prochains ateliers un effort particulier devra être fait pour :

- les milieux d'affaires non liés à la GMR (identifiés comme associations socio-économiques);
- des représentants des consommateurs (1 ou 2 à identifier);
- la MRC de La Jacques-Cartier (représentant des organismes municipaux et des citoyens).

## **Les principales préoccupations**

Les échanges avec les participants ont permis de faire ressortir certaines préoccupations d'intérêt à la fois pour le processus d'élaboration du PGMR, pour le portrait en cours de réalisation et pour les enjeux du plan. Ces quelques éléments sont présentés ici sommairement.

### **E-1.1 LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PGMR**

- Les participants souhaitent que le portrait dans sa version finale (possiblement résumée) soit disponible au public, en version papier et possiblement par Internet. Ce portrait devrait être fourni avant le prochain atelier de travail pour aider les participants à évaluer les scénarios;
- Une façon doit être trouvée de comptabiliser les réductions de génération sans quoi ceci introduit un biais pour l'augmentation de la récupération (donc de la génération) et introduit une sous-estimation des performances;
- Qu'arrive-t-il de l'entrée et de la sortie de matières résiduelles du territoire de la CMQ, surtout dans le commercial et l'industriel ? Pour le moment, ceci n'est pas considéré dans le processus;
- Une simplification du niveau de langage est requise, car la multiplicité des acronymes et les notions « codées » par les spécialistes (taux de diversion, quantités valorisables, bacs bleus, verts, bruns, roulants, etc.) font que le portrait est difficile à comprendre par les citoyens en général, tout autant que les discussions entre les interlocuteurs familiers avec la gestion des matières résiduelles.

### **E-1.2 SUR LE PORTRAIT ET LE BILAN**

- Il est important de bien situer les paramètres techniques et de présenter le portrait et le bilan en référence aux divers modes de calculs possibles pour permettre à la population de bien comprendre certaines distinctions :
  - objectifs de 2000 en taux de diversion de l'élimination (50 %);
  - objectifs de 2008 en proportion de valorisables;
  - liens et résultats en regard des deux modes de calculs.
- La question de la contribution des ressourceries doit être documentée davantage et présentée dans le rapport;
- Les notions de déchetteries et d'écoparcs doivent être précisées, ainsi que la localisation de ces installations;
- Certaines filières de réduction ou de gestion doivent être examinées, mentionnées et quantifiées lorsque c'est possible :
  - la récupération des peintures, de piles, des ordinateurs par des circuits distinctifs;
  - la réduction de la production par compostage domestique ou déchiquetage du gazon sur place;

- les marchés d'usagé (vêtements, textiles, mobilier, etc.).
- L'évolution du taux de génération par personne doit être validée davantage à l'aide de données historiques, certains doutes étant émis sur la stabilité de ce taux présumé dans le rapport préliminaire en regard de l'augmentation perceptible à l'incinérateur;
- Des comparaisons devraient être ajoutées, par exemple avec le Québec et avec la CMM, pour permettre à la population de situer et de juger le bilan de performances de la CMQ.

### **E-1.3 LES ENJEUX ET LES PISTES DE TRAVAIL**

- Les entreprises de gestion des matières résiduelles (centres de tri) ont fait clairement ressortir qu'au plan de la récupération résidentielle, la priorité va à l'augmentation de la participation des citoyens (50 % actuellement) pour les matières actuellement récupérées. L'ajout de nouvelles matières récupérées devrait venir après, du fait des coûts élevés pour ajuster les collectes et le tri à ces nouvelles matières;
- Le cœur du plan et le nerf de la guerre sont l'« argent » : une orientation suggérée est de minimiser les coûts de récupération en misant sur un meilleur tri, un meilleur produit secondaire et, par là, de meilleurs prix et des débouchés plus faciles;
- Un des enjeux de la collecte à des fins de récupération est celui des contenants : bacs roulants vs bacs bleus. Plusieurs débats sont en cours, sans qu'on puisse en tirer des indications claires;
- Les participants s'entendent sur l'importance de l'information, la sensibilisation et l'éducation (ce qui est recyclable, où ça va après le bac, les moyens de réduction, les filières spéciales de récupération, etc.), les programmes en ce sens devant répondre aux besoins de valorisation de ceux qui s'impliquent en recyclage;
- La gestion des matières putrescibles est une des principales préoccupations exprimées, ce qui soulève des problématiques de contenants spécialisés, de modes de collecte (3 voies), d'incitation au compostage domestique, d'adaptation des infrastructures et technologies de compostage, de hausses des coûts, etc.;
- Un des défis du plan sera de tenir compte de la diversité des situations sur le territoire de la CMQ (unifamiliales, multilogements, zones rurales, etc.) et d'y adapter les solutions proposées (pas de mur-à-mur);
- Plusieurs pistes de travail sont suggérées pour améliorer les performances vers les objectifs :
  - nouveaux contenants de collecte sélective (grands bacs);
  - possibilité d'obligation réglementaire;
  - l'investissement sur la sensibilisation (1 \$ par citoyen par an à Portneuf);
  - la réduction de l'incinération (3 fours au lieu de 4).

**E-2 ATELIER DE TRAVAIL 2 : ÉLABORATION DU PGMR, QUÉBEC,  
16 SEPTEMBRE 2003****Tableau E-2.1 Synthèse de l'atelier 2**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                |                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| <b>Date : 16 septembre 2003</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>Thème principal : Élaboration des hypothèses de gestion (« scénarios »)</b> | <b>Nombre de participants : 23</b> |
| <b>Sommaire des préoccupations et suggestions exprimées</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                |                                    |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le choix des hypothèses de gestion : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture exprimée par rapport au choix incinération VS enfouissement;</li> <li>- Ajout de la réduction à la source dans les modes de gestion envisagés et mesure des performances (doit être ajouté au niveau des mesures proposées étant donné qu'il s'agit de mesures de base communes à toutes les hypothèses);</li> <li>- Considération des besoins en recherche et développement;</li> <li>- Valorisation des mesures sociales informatives et incitatives par rapport à coercitives.</li> </ul> </li> <li>• Les critères d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Considération des impacts sur la santé et l'environnement;</li> <li>- Inclusion des retombées économiques et de l'acceptation sociale dans les impacts de l'incinération;</li> <li>- Comparaison des modes de gestion envisagés en regard de l'intensité de la participation requise.</li> </ul> </li> <li>• Les réactions sur les hypothèses considérées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préoccupations exprimées concernant la collecte sélective des matières recyclables : la fréquence des collectes, la problématique des contenants, l'ajout d'infrastructures, la desserte des multilogements et la collecte des plastiques;</li> <li>- Préoccupations exprimées concernant la mise en valeur des putrescibles : avantages d'un centre de compostage mécanisé et centralisé, mesures incitatives à mettre en place et critères à utiliser pour l'évaluation des options de gestion des putrescibles;</li> <li>- Préoccupations exprimées concernant la mise en valeur des encombrants, textiles, RDD et CRD : le partage des coûts et de soutien aux entreprises d'économie sociales et organismes de charité pour le transport des encombrants, les pratiques de déconstruction et tri à la source des résidus CRD, l'intégration des ressourceries aux responsabilités municipales, les critères d'évaluation pour l'établissement d'Éco-centres;</li> <li>- Considération des meilleures technologies disponibles pour l'incinération et prise en compte de l'évolution des objectifs de récupération et des technologies dans le choix des options d'élimination;</li> <li>- Examen des options techniques de remplacement à l'incinération et à l'enfouissement;</li> <li>- Appui aux modes de gestion : efficacité de la tarification comme mesure d'appui, prévision de mesures sociales de surveillance, importance des outils d'information, réglementation comme mesure d'accélération si les mesures volontaires sont insuffisantes, prise en considération des conséquences sociales des mesures d'appui, mesures d'incitation positive.</li> </ul> </li> <li>• Autres : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un plan de communication précédant les consultations publiques;</li> <li>- Création d'un document synthèse sur les modes de gestion retenus.</li> </ul> </li> </ul> |                                                                                |                                    |

Le deuxième atelier de travail des citoyens dans le cadre de l'élaboration du PGMR a servi à recueillir les réactions des participants sur les options de scénarios examinées par les consultants. L'atelier a suscité un grand intérêt et une vive participation, plus de 20 représentants de divers organismes ayant échangé pendant une journée sur les scénarios en voie d'évaluation.

## **E-2.1 LE CHOIX DES SCÉNARIOS**

### **E-2.1.1 Incinération vs enfouissement**

Les échanges de la journée ne font pas ressortir une préférence marquée et consensuelle pour un scénario ou l'autre. Malgré l'expression par certains d'un choix pour un PGMR sans incinération, la majorité des gens présents, incluant les représentants de certains groupes d'environnement ont manifesté l'ouverture d'examiner un scénario avec incinération.

La plupart ont mentionné qu'ils pourraient se faire une meilleure idée de l'option préférable lorsqu'ils auront accès aux évaluations des coûts des scénarios, ainsi que des technologies qui les supporteront et de leur impact comparatif sur l'environnement et la santé.

### **E-2.1.2 Réduction à la source**

Il est aussi clairement sorti des échanges qu'un module « Réduction à la source » doit être ajouté dans chacun des scénarios. Ce module devrait permettre de cibler les moyens de réduction et de mesurer les performances du plan en regard de ce premier objectif de la Politique québécoise.

Les indications obtenues sur les mesures à inscrire dans ce volet sont les suivantes :

- le compostage domestique;
- valorisation sur place des gazons;
- les choix « verts » (moins d'emballages, etc.);
- modes de vie économes (simplicité volontaire).

Une approche de quantification des performances des ménages, des entreprises et des institutions dans la réduction de la production de matières résiduelles doit être développée.

### **E-2.1.3 Recherche et développement**

Certains ont souligné l'absence de toute mesure de R & D dans les scénarios. Des mesures pourraient être prévues pour les techniques de compostage, pour les méthodes de collecte dans les édifices à logements multiples, pour le tri des résidus CRD, etc.

#### E-2.1.4 Options sociales

Les mesures sociales sont à développer dans les divers scénarios pour pouvoir comparer leurs différences et évaluer leurs conséquences en termes d'information, de participation et de mobilisation. Vu l'importance cruciale de la participation de la population dans le succès des PGMR, les mesures sociales devraient être identifiées comme telles et non pas comme mesures d'appui. Les mesures de sensibilisation et de mobilisation ont un plus grand degré d'acceptabilité sociale que celles faisant appel à la taxation et à la tarification. Les premières sont ainsi moins désavantageuses et moins susceptibles de résistance sociale.

### E-2.2 LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les échanges sur les options de scénarios donnent des indications sur les critères de comparaison et de décision qui méritent d'être considérés dans l'évaluation des scénarios.

#### E-2.2.1 Impacts sur l'environnement et la santé

Les évaluations devront faire ressortir les impacts sur l'environnement et la santé de chacun des scénarios, plus particulièrement, en ce qui concerne les technologies (compostage, élimination). Des éléments tels que l'émission des GES, les risques à la santé des populations, les nuisances aux communautés (odeurs, transports), la protection des eaux souterraines sont à considérer.

En ce qui concerne plus spécifiquement l'incinération, c'est la « pierre angulaire » de cette évaluation comparative. Elle doit tenir compte de la valorisation énergétique, des retombées sur l'économie régionale et de l'acceptabilité sociale. Ces mêmes aspects doivent être vérifiés pour l'enfouissement, le cycle de vie des matières et des ressources devant être considéré dans les deux cas.

#### E-2.2.2 Les besoins de participation

Les scénarios doivent aussi être comparés en regard de l'intensité de la participation qu'ils requièrent. Cette intensité de participation impose des besoins de moyens d'information, de sensibilisation, d'éducation et de mobilisation des citoyens qui nécessitent des moyens adaptés et des ressources financières suffisantes. Les budgets consacrés à la participation selon les divers scénarios proposés constituent ainsi un critère de choix. Les solutions supposant un taux plus élevé de participation doivent se traduire par des coûts proportionnels.

Les changements de comportements et d'attitudes attendus des citoyens constituent un critère social de comparaison des scénarios. Plus les modifications exigées sont importantes, plus l'évaluation de sa performance sociale est basse. Ceci suppose d'estimer les changements de pratiques requises des individus, des commerces et des institutions pour chacun des scénarios.

### **E-2.3 LES RÉACTIONS SUR LES MODULES**

Les réactions des participants ont plutôt porté sur les modules constituant les scénarios, que sur les scénarios comme tels. Des points très concrets portant sur la mise en œuvre des scénarios préoccupent les participants.

#### **E-2.3.1 Collecte, tri, recyclage**

Les points suivants ont été soulevés sur ce module :

Les plastiques nécessitent une attention spéciale pour réduire le volume de résidus ultimes.

- La desserte des multilogements doit être assurée, même dans les quartiers denses sans quoi le mode de vie à résidence unifamiliale est indirectement encouragé.
- L'ajout d'infrastructures, par exemple, des éco-centres dans tous les arrondissements et les villes, doit être limité pour éviter des coûts élevés.
- La fréquence de collecte pour les putrescibles devrait être revue pour tenir compte des variations saisonnières.
- La collecte en vrac par bacs roulants reçoit l'appui de plusieurs participants à cause de son effet d'augmentation de la récupération.
- Les possibilités de moyens de remplacement des bacs en zones urbaines denses (sacs bleus ?) devraient être étudiées dans le cadre du plan.

#### **E-2.3.2 Putrescibles**

Les points suivants ont été soulevés sur le module lié à la gestion des putrescibles :

- L'industrie du transport des matières résiduelles se dit prête à passer à la collecte à trois voies.
- Les critères de sécurité environnementale, de prévention des nuisances, d'acceptabilité sociale et d'efficacité technique doivent être utilisés pour l'évaluation des options de gestion des putrescibles.
- Le centre mécanisé et centralisé a comme avantage des économies d'échelle et la facilité de contrôle des impacts et nuisances.
- Des mesures incitatives doivent appuyer la mise en marché du compost (politiques d'achat).

### E-2.3.3 Encombrants, RDD, MS, textile

Les points suivants ont été soulevés sur ce module :

- Des mesures de partage des coûts et de soutien pour le transport des encombrants destinés au réemploi doivent être envisagées.
- L'incitation à des pratiques de déconstruction et de tri à la source des résidus CRD devrait s'appuyer sur des subventions pour couvrir les augmentations de coûts durant la période d'implantation.
- La filière « ressourceries » devrait être intégrée aux responsabilités municipales de GMR pour en assumer les coûts ou compenser pour les services rendus.
- Les critères d'évaluation pour les éco-centres comme mode de collecte sont la proximité, la commodité, la facilité d'accès, la simplicité et la diversité des produits acceptés.

### E-2.3.4 L'élimination

Les points suivants ont été soulevés sur le module consacré à l'élimination :

- L'option d'incinération doit nécessairement faire appel aux meilleures technologies disponibles (BAT).
- L'évaluation des options d'élimination doit prendre en considération qu'une fois le site d'enfouissement de Saint-Joachim rempli, les objectifs de récupération pourraient être encore plus importants (80 à 90 %) et que les technologies auront probablement encore évolué en améliorant leur sécurité environnementale.
- Les options techniques de remplacement à l'incinération et à l'enfouissement (traitement au plasma, vitrification des cendres, stabilisation des résidus ultimes) doivent être examinées dans le cadre de la mise en œuvre du plan 2004-2008.

### E-2.3.5 Mesures d'appui

Les points suivants ont été suggérés comme mesures complémentaires :

- La tarification est un incitatif considéré fort efficace; elle constitue un des moyens à évaluer pour augmenter la récupération et financer le PGMR.
- Une mesure sociale de surveillance, par exemple un comité de suivi et de vigilance, devrait être prévue dans le plan.
- Des mesures d'information, telles que des calendriers, des aide-mémoire et des sites Web doivent être prévus pour faire connaître les collectes et en augmenter le rendement.
- Des mesures analogues doivent être mises en place pour faire connaître la liste des produits récupérés et des endroits pour les déposer.

- L'approche d'obligation réglementaire doit être présente dans le plan comme mesure d'accélération si les mesures volontaires s'avèrent insuffisantes pour atteindre les objectifs.
- Les conséquences sociales des mesures d'appui (problèmes d'équité, pénalisation des ménages à faible revenu), doivent être considérées dans l'évaluation des mesures.
- Des mesures d'incitation positive pourraient être suggérées, par exemple, des récompenses aux individus et des primes aux municipalités qui dépassant les performances attendues.

#### **E-2.4 AUTRES ASPECTS ABORDÉS**

D'autres éléments ne touchant pas directement les scénarios de gestion ont été apportés par les participants, notamment des suggestions pour associer le public aux choix à venir sur le plan de GMR.

- Il est suggéré de mettre en place dès maintenant un plan de communication, pour informer la population des enjeux et des choix. Cette campagne devrait précéder les consultations publiques.
- Un document synthèse, simple et vulgarisé, devrait être fait sur le scénario retenu et les critères de comparaison, les tableaux du document remis aux participants étant complexes et difficiles à interpréter. Ce résumé pourrait servir de document de consultation.
- Le temps accordé pour les ateliers thématiques est trop court compte tenu de l'ampleur des sujets traités; il faudrait plus de temps ou plus d'ateliers.
- Les ateliers sont appréciés parce qu'ils donnent aux participants la possibilité de s'informer sur le plan au cours de son élaboration et de le bonifier avant l'adoption d'une proposition par la CMQ.

**E-3 ATELIER DE TRAVAIL 3 : MODES DE GESTION PROPOSÉS, QUÉBEC,  
11 NOVEMBRE 2003****Tableau E-3.1 Synthèse de l'atelier 3**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                              |                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| <b>Date : 11 novembre 2003</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>Thème principal : Évaluation comparative et modes de gestion proposés</b> | <b>Nombre de participants : 25</b> |
| <b>Préoccupations exprimées</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                              |                                    |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Éducation et sensibilisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Viser les jeunes et écoles comme partenaires efficaces de diffusion;</li> <li>- Coordonner les efforts entre la CMQ et les municipalités;</li> <li>- Campagnes de terrains à favoriser et répartition des budgets en conséquence;</li> <li>- Insuffisance du budget pour la sensibilisation et contributions des « portes commerciales ».</li> </ul> </li> <li>• La place des ressourceries : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleure définition du rôle et de la place des ressourceries et danger d'interférences avec les Éco-centres;</li> <li>- Soutien accru des municipalités aux ressourceries (ex. contrats de service).</li> </ul> </li> <li>• Le maintien de l'incinérateur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Justification insuffisante du maintien de l'incinérateur;</li> <li>- Risques pour la santé et importance d'un comité de vigilance;</li> <li>- L'incinérateur, un frein au développement d'autres technologies;</li> <li>- La modernisation de l'incinérateur, un frein au dépassement des objectifs;</li> <li>- Préférence pour une augmentation des performances de l'incinérateur et l'adoption de mesures de mitigation et d'atténuation des impacts, et non de compensations.</li> </ul> </li> <li>• Le besoin de réglementer : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Doute sur l'efficacité des mesures volontaires pour l'atteinte des objectifs et application de règlements dès la mise en œuvre du plan.</li> </ul> </li> <li>• Autres : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Place et compatibilité du compostage domestique et municipal; importance de l'information, éducation;</li> <li>- Partage des responsabilités et adaptation des contrats de collecte;</li> <li>- Inscription au PGMR de recommandations pour le Gouvernement (financement du PGMR, campagne de sensibilisation provinciale et règlements pour la réduction à la source);</li> <li>- Augmentation prévue des coûts de gestion des matières résiduelles acceptable;</li> <li>- Création d'un comité de suivi pour la mise en œuvre du PGMR.</li> </ul> </li> </ul> |                                                                              |                                    |

Le troisième atelier de travail des citoyens dans le cadre de l'élaboration du PGMR a servi à recueillir les perceptions et les suggestions des participants sur les modes de gestion proposés en vue du projet de PGMR de la CMQ Rive-Nord. L'atelier a encore une fois suscité un intérêt marqué puisque 25 citoyens et représentants d'organismes ont répondu à l'invitation de la CMQ.

Les groupes socio-économiques invités étaient représentés, sauf les entreprises et les gens d'affaires n'oeuvrant pas directement en gestion des matières résiduelles. Cette fois, une

représentante du Conseil de quartier de Limoilou a participé à l'atelier contrairement aux 2 précédents.

### **E-3.1 ÉDUCATION ET SENSIBILISATION**

#### **E-3.1.1 Les jeunes et les écoles**

Des participants ont souligné l'importance que les programmes d'éducation et de sensibilisation visent les jeunes dans les écoles, à cause des effets positifs sur la sensibilisation des parents et sur la contribution au recyclage des institutions d'enseignement.

#### **E-3.1.2 La coordination des efforts**

Les organismes voués à la sensibilisation et à l'éducation croient qu'une coordination des efforts doit être assurée entre la CMQ et les municipalités de façon à permettre l'uniformisation des approches et les économies d'échelle dans la mise en oeuvre des campagnes de sensibilisation. Les approches d'ensemble et des instruments communs seraient sous la responsabilité de la CMQ, alors que le choix des moyens et des modalités de réalisation serait confié aux municipalités et aux arrondissements de Québec.

#### **E-3.1.3 Des campagnes de terrain**

Les organismes de sensibilisation et de récupération souhaitent que le travail de sensibilisation soit très rapproché du terrain, étant confié à des organismes ou entreprises (ressourceries) proches des citoyens. Ils souhaitent ainsi éviter que les sommes limitées prévues soient dépensées dans de vastes campagnes de communication à l'échelle nationale ou régionale.

Les avantages pour les citoyens de mieux gérer leurs matières résiduelles devraient être identifiés pour pouvoir les utiliser dans le cadre des efforts de sensibilisation, ce dès le début de la mise en oeuvre du PGMR.

### **E-3.2 LA PLACE DES RESSOURCERIES**

Le choix de l'approche de collecte de matières récupérables par un réseau d'Éco-centres sur tout le territoire a suscité des réactions des représentants de l'économie sociale, notamment sur la place que ces centres prendront et sur les interférences possibles avec les activités des ressourceries. Des problèmes de qualité des matières récupérées, de dédoublement des collectes, de remboursement des coûts par les municipalités ont été mentionnés.

#### **E-3.2.1 Des contrats municipaux aux ressourceries**

Les responsables de ressourceries souhaitent que soient précisés plus clairement les responsabilités des ressourceries et leurs liens avec les municipalités. Ils demandent que des moyens tels que des contrats de services rémunérés par tonne récupérée, des soutiens établis par les coûts évités, des partages des coûts de collecte, soient considérés. Le PGMR devrait être plus explicite en ce qui concerne la réduction et le réemploi, et sur les liens (notion

d'interception) entre les Éco-centres, les entreprises d'économie sociales en général et les ressourceries en particulier.

### **E-3.3 LE MAINTIEN DE L'INCINÉRATEUR**

C'est un sentiment de déception sans surprise accompagné d'une manifestation de désaccords qui a été exprimé par un certain nombre de participants quant au choix de l'hypothèse de maintien et de modernisation de l'incinérateur. Il exprime une préoccupation à l'effet que d'autres scénarios, notamment l'accélération de l'atteinte des objectifs de récupération, l'enfouissement sélectif et le traitement par des technologies de pointe (vitrification, destruction par plasma, etc), n'aient pas été scrutés en profondeur. L'économie des coûts est perçue par plusieurs comme la principale raison du choix de l'incinération comme mode d'élimination des résidus ultimes.

#### **E-3.3.1 La démonstration des besoins**

Des doutes significatifs ont été exprimés sur le maintien de l'incinération, notamment en raison de la diminution des résidus à éliminer qui devrait résulter de la mise en œuvre du PGMR. On craint que l'ajout de résidus des ICI et de la CRD ne soit qu'un prétexte pour justifier le maintien de l'incinérateur en place. Ces nouveaux résidus dirigés vers l'incinérateur viendraient seulement remplacer les déchets résidentiels désormais acheminés en quantités moindres.

#### **E-3.3.2 Les impacts et les nuisances**

Des préoccupations sont soulevées quant aux risques pour la santé, notamment à cause des dioxines et des furannes, ce malgré l'intention de respecter les normes environnementales les plus sévères. Le Comité de vigilance proposé pour l'incinérateur serait un moyen d'assurer des échanges d'information crédibles entre ses responsables et les citoyens, tout en augmentant la confiance des citoyens à la sécurité environnementale de l'incinérateur.

#### **E-3.3.3 Les technologies de pointe**

Des commentaires sont émis quant au risque que la modernisation de l'incinérateur ait pour conséquence de ne pouvoir envisager au cours des 10 ou 20 prochaines années des technologies de remplacement plus performantes qui auraient moins d'impacts sur la santé, sur la qualité de vie et sur l'environnement.

#### **E-3.3.4 Obstacle au dépassement des objectifs**

Des participants ont exprimé leurs craintes à l'effet que les investissements importants requis pour la modernisation de l'incinérateur deviennent un frein au dépassement des objectifs de la Politique de gestion des matières résiduelles à compter de 2008.

#### **E-3.3.5 Les compensations**

Une représentante de Limoilou a souligné l'opposition de plusieurs citoyens à des compensations pour « acheter la paix ». S'ils veulent des compensations, ils s'adresseront aux

tribunaux. D'autres estiment que si des compensations doivent être envisagées, il faudra les étendre à l'ensemble des équipements actuels et à venir, dont le centre de compostage et le site d'enfouissement. Certains indiquent qu'il est préférable de recourir à des mesures de mitigation, l'amélioration des performances des équipements et l'atténuation de leurs impacts.

### **E-3.4 LE BESOIN DE RÉGLEMENTER**

#### **E-3.4.1 Des règlements dès la mise en œuvre du plan**

Certains participants estiment les propositions actuelles trop timides en termes de réglementation. Ils doutent de l'efficacité des mesures volontaires et de la possibilité d'atteindre les objectifs sans obliger, par voie réglementaire, les ménages, les commerces et les institutions à adopter les comportements et les pratiques prévus au PGMR. Il faudrait par exemple interdire de jeter des résidus valorisables, obliger au compostage des matières putrescibles, etc.

### **E-3.5 AUTRES POINTS MENTIONNÉS**

- Les participants se sont en général dit satisfaits des travaux d'évaluation des scénarios et du choix des modes proposés dans le projet de PGMR. Ils disent constater que des solutions de compromis ont été adoptées.
- Le budget pour la sensibilisation pourrait être, selon plusieurs, insuffisant, malgré qu'on apprécie l'augmentation significative prévue. En plus de la somme calculée par nombre de ménages (par porte), ce budget devrait inclure des sommes calculées pour la contribution des commerces et entreprises. Par exemple, la contribution par « portes commerciales » serait calculée par le nombre d'employés travaillant sur le territoire.
- Le mode de gestion des putrescibles (centre régional mécanisé et fermé) suscite des interrogations quant à sa localisation et la compatibilité avec le compostage domestique, sur les contenants de collecte, sur la fréquence des collectes, sur les débouchés pour le compost, sur la cueillette des résidus verts, des arbres de Noël, des branches, etc.
- Des questions portent sur des points non encore inclus dans les propositions, soit le partage des responsabilités, et l'introduction de nouveaux contrats de collecte par les municipalités.
- Des recommandations à l'endroit du Gouvernement du Québec devraient être inscrites au plan, notamment à l'effet d'adopter les mesures et les règlements requis pour la réduction à la source des emballages, pour le financement des PGMR et pour la sensibilisation de la population à l'échelle provinciale et sur les enjeux globaux.
- L'augmentation prévue des coûts de gestion des matières résiduelles due au plan en préparation apparaît raisonnable à plusieurs, certains incitant à ne pas oublier la tarification des ICI qui devrait constituer une des premières sources de financement.
- Un comité de suivi de la mise en œuvre du PGMR incluant des représentants des citoyens devrait être prévu dans les mesures de suivi à inscrire au plan.